



Charte environnementale d'Infomaniak Network

En adoptant cette Charte, Infomaniak Network SA, ses dirigeants, ses employés s'engagent à agir conformément aux dispositions y figurant, et s'engagent à la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives.



Sommaire

1 Énergie	2
1.0 Compenser à 200% les émissions de CO2 générées par l'entreprise	2
1.0 Tout mettre en œuvre pour réduire et optimiser sa consommation d'énergie	2
1.0 Utiliser de l'énergie électrique provenant exclusivement d'origine renouvelable	3
1.0 Intégration de ses génératrices électriques au marché de réglage Swissgrid	3
2 Datacenters	4
2.0 Adapter ses centres de données aux normes écologiques les plus exigeantes de Suisse	4
2.1 Sélectionner des serveurs peu sensibles au chaud et privilégier des techniques de régulation de l'air sans fabrication de froid	4
2.2 Prolonger la durée de vie des serveurs afin de réduire la quantité de CO2 émis durant leur durée de vie. Les anciennes machines sont réutilisées ou intégralement recyclées	4
2.3 Proposer à nos clients une offre adaptée à leurs besoins	5
3 Mobilité	6
3.0 Encourager activement la mobilité douce de ses collaborateurs	6
3.1 Réduire au maximum les transports professionnels et, le cas échéant, compenser intégralement les émissions de CO2 correspondantes	6
3.2 Privilégier les transports publics ou partagés, ainsi que les véhicules électriques	6
4 Responsabilité environnementale et sociale	7
4.0 Affilier ses employés à une caisse de prévoyance éthique et durable	7
4.1 Verser un pourcentage de ses nouvelles affaires à des associations de protection de la nature	7
4.2 Intégrer les questions environnementales au sein du management de l'entreprise	7
4.3 S'engager à ne pas participer à des événements promotionnels internationaux	7
5 Achats	8
5.0 Privilégier les achats de proximité, auprès d'entreprises ayant des engagements environnementaux, des certifications, des produits ou prestations respectueuses de l'environnement	8
5.0 Privilégier systématiquement les matériaux réutilisables, notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.	8
5.2 Opter pour l'achat de matériaux sans composés organiques volatiles, ainsi que biodégradables	9
5.3 Utiliser exclusivement du papier recyclé ou certifié FSC et en limiter l'utilisation au strict minimum	9
6 Déchets	10
6.0 Favoriser la dématérialisation partout où cela est possible (archivage, facturation, etc.)	10
6.1 Recycler tous les consommables, qu'ils soient électriques, électroniques, ainsi que papier, toner, fer, aluminium, PET, verre, plastiques, etc.	10



1 Energie



1.0 Compenser à 200% les émissions de CO2 générées par l'entreprise

Infomaniak compense à 200% les émissions de CO2 générées par l'entreprise, incluant par exemple: la fabrication et l'élimination (recyclage) des serveurs, la production d'électricité (même renouvelable), le transport des collaborateurs pour se rendre sur leur lieu de travail ainsi que les vols en avion qui sont nécessaires dans le cadre professionnel.

Infomaniak est certifiée par l'organisme [MyClimate](#) depuis plus de 10 ans. Cette fondation à but non lucratif d'origine suisse et fondée en 2002 à l'EPFZ propose des services complets liés à la protection climatique.

La compensation carbone de l'hébergeur vert est effectuée actuellement à travers un projet de stockage de CO2 au sein d'une [réserve forestière dans le Canton du Jura, en Suisse \(Vallon de Soulce, Undervilier\)](#). Il consiste au renoncement de l'utilisation du bois de cette réserve. La biomasse de bois qui en résulte stocke le CO2, réduisant ainsi sa concentration dans l'air. De plus, l'abandon de l'utilisation du bois permet de créer un habitat pour les espèces menacées.

1.0 Tout mettre en œuvre pour réduire et optimiser sa consommation d'énergie

Depuis 2013, Infomaniak a confié la responsabilité de la gestion énergétique de l'entreprise à un collaborateur dont c'est la tâche principale. Il a pour objectif d'améliorer sans cesse la performance énergétique de l'entreprise et d'accroître son ambition environnementale.

Depuis 2015, l'entreprise est [certifiée ISO 50'001](#) (gestion de l'énergie).

Les centres de données ainsi que les espaces de travail des collaborateurs font l'objet d'une stricte veille en matière énergétique (voir § Datacenters).

Infomaniak a remporté le ["Trophée Négawatt 2016"](#), décerné par les SIG, grâce à une réduction de 20% de sa consommation électrique en une année.



Charte environnementale d'Infomaniak Network

1.0 Utiliser de l'énergie électrique provenant exclusivement d'origine renouvelable

L'énergie électrique utilisée par l'entreprise pour l'alimentation de ses centres de traitement de données et de ses bureaux se compose ainsi :

- 60% d'énergie d'origine hydraulique (certifiée "TÜV SÜD EE01")
- 40% d'énergie d'origines renouvelables (certifiée "Naturemade Star")

Objectif: alimenter d'ici 2025 la totalité de ses installations avec du courant 100% d'origine renouvelable (certifiées "Naturemade Star").

1.0 Intégration de ses génératrices électriques au marché de réglage

Swissgrid

L'entreprise a intégré les génératrices électriques de ses datacenters au "marché de réglage Swissgrid". En mettant à disposition ses appareils (lors des tests mensuels indispensables qui garantissent le bon fonctionnement de ces derniers) et en injectant ainsi localement de l'énergie au sein du réseau électrique suisse, Infomaniak contribue à la stabilité du réseau suisse et augmente ainsi l'efficacité d'ouvrages produisant de l'électricité.

2 Datacenters



2.0 Adapter ses centres de données aux normes écologiques les plus exigeantes de Suisse

Infomaniak achète uniquement des serveurs possédant les technologies « low voltage », moins gourmands en énergie (consommation électrique et chaleur dissipée).

Le processeur étant le composant du serveur qui consomme le plus d'énergie, l'entreprise ne travaille qu'avec la gamme « Xéon série L », ou « low voltage », qui utilise, en pleine puissance, 40% d'énergie en moins que les anciennes générations de processeurs. Ce choix a permis d'augmenter de 20% le nombre de machines tout en réduisant de 5% la consommation totale d'électricité.

Pour garantir la stabilité de l'alimentation électrique, Infomaniak fait fonctionner ses onduleurs en mode veille 99% du temps par année, ce qui permet d'obtenir un rendement de 99%. Ainsi, sur 100 watts d'électricité consommés par un serveur, seul 1 watt est utilisé par les onduleurs.

Faisant appel à la technologie "eBoost", ces onduleurs, développés au Tessin (Suisse), ne se mettent en marche que si nécessaire, contrairement aux appareils classiques qui fonctionnent en permanence.

2.1 Sélectionner des serveurs peu sensibles au chaud et privilégier des techniques de régulation de l'air sans fabrication de froid

Le nouveau centre de traitement de données vert de Satigny, opérationnel depuis le 1er décembre 2013, bénéficie d'un indicateur d'efficacité énergétique (PUE) inférieur à 1.1, ce qui en fait, à notre connaissance, le plus écologique de Suisse !

Ce centre de données (datacenter) respectueux de l'environnement n'est refroidi qu'avec de l'air extérieur filtré. Il fait appel à la technologie "Fresh Air" qui permet de réduire la température sans faire appel à des climatisations. Les serveurs peuvent fonctionner en permanence à une température de 35°C et peuvent même monter jusqu'à 45°C durant 20% du temps d'utilisation. En hiver, la chaleur dégagée par les machines est recyclée pour chauffer les locaux.

Le centre de traitement de données de Vernier est refroidi pour 2/3 avec de l'air frais extérieur qui n'est pas rafraîchi. Un processus de climatisation simple par évaporation d'eau (adiabatique) vient compléter ce rafraîchissement naturel. Il s'enclenche automatiquement dès que la température extérieure dépasse 18 degrés. Infomaniak utilise cette technologie depuis 2007 déjà.

2.2 Prolonger la durée de vie des serveurs afin de réduire la quantité de CO2 émis durant leur durée de vie. Les anciennes machines sont réutilisées ou intégralement recyclées



Charte environnementale d'Infomaniak Network

Réutiliser en interne ses serveurs

Si un serveur n'était plus assez performant pour un produit et qu'il devait être remplacé par un serveur plus puissant, tout serait fait pour réutiliser l'ancien serveur dans le cadre d'un autre produit ou service qui nécessiterait moins de ressources.

Conserver ses serveurs pendant une période minimum de 5 ans

Le but est de diminuer la quantité de CO2 générée durant le temps de vie du serveur. En effet, au vu de la source énergétique renouvelable de l'entreprise, la majorité du CO2 liée aux serveurs est émise lors de la phase de production des serveurs. Les utiliser le plus longtemps possible revient également à diminuer les besoins de terres rares inhérent à leur production.

Les anciennes machines sont intégralement recyclées:

Les matériaux revalorisables (provenant des serveurs débranchés) sont triés et ne sont remis qu'à des centres de remise officiels agréés SWICO. Ce partenariat donne à Infomaniak la garantie que ses déchets sont éliminés conformément à la législation en vigueur et que ces centres respectent les standards environnementaux qui leur sont imposés comme l'interdiction d'exporter ce matériel dans les pays du Sud (sans garantie d'un standard d'élimination des déchets respectueux de l'environnement).

2.3 Proposer à nos clients une offre adaptée à leurs besoins

Infomaniak propose à ses clients de choisir une technologie peu consommatrice d'énergie, par exemple en leur proposant un Serveur Cloud au lieu d'un serveur dédié. Les composants du serveur seront en effet partagés par plusieurs clients tout en leur garantissant des ressources dédiées, ce qui permet une utilisation plus optimale de l'énergie consommée, sans préjudice la qualité du service proposé.



3 Mobilité



3.0 Encourager activement la mobilité douce de ses collaborateurs

Infomaniak dispose d'un plan de mobilité douce pour ses collaborateurs afin d'encourager les déplacements écologiques et l'exercice physique.

Les collaborateurs touchent ainsi une allocation variant en fonction de leur moyen de transport et de la distance parcourue pour se rendre au travail.

La prime est maximale (CHF 1'500 par an) si le collaborateur s'engage à venir à pied au travail. Elle est ensuite dégressive en fonction du moyen de transport utilisé. Dans l'ordre : vélo ou piéton toute l'année; vélo ou piéton d'avril à octobre; transports publics toute l'année; vélo en été + transports publics en hiver; covoiturage.

Cinq vélos électriques d'entreprise sont mis à disposition des collaborateurs.

3.1 Réduire au maximum les transports professionnels et, le cas échéant, compenser intégralement les émissions de CO2 correspondantes

Les déplacements professionnels sont réduits au maximum et remplacés autant que possible par la visio et l'audio-conférence.

L'entreprise renonce aux trajets en avion. Si cela est impossible, les émissions de CO2 correspondantes sont compensées à 200%.

3.2 Privilégier les transports publics ou partagés, ainsi que les véhicules électriques

Infomaniak s'est dotée d'une voiture d'entreprise fonctionnant uniquement à l'énergie électrique, une des premières du marché qui a aujourd'hui plus de 12 ans. Il s'agit d'une berline d'une autonomie de 130 km, ne rejetant aucun gaz à effet de serre, ni particule fine ni de monoxyde d'azote.



4 Responsabilité environnementale et sociale



4.0 Affilier ses employés à une caisse de prévoyance éthique et durable

L'hébergeur écologique fait confiance depuis 2009 à Nest, une caisse de pensions qui sélectionne ses placements en fonction de critères écologiques et sociaux qui contribuent à une économie et une société durable. Tous les placements sont examinés sous l'angle éthique. Sont notamment exclus le génie génétique agricole, l'armement, le travail des enfants ou encore l'énergie nucléaire.

4.1 Verser un pourcentage de ses nouvelles affaires à des associations de protection de la nature

Infomaniak soutient quelques [associations de protection de la nature](#) en versant chaque mois 1% du chiffre d'affaires généré par les nouveaux contrats annuels. Ces associations sont le WWF, le fond Bruno Manser, ou encore Shipstern Nature Reserve.

4.2 Intégrer les questions environnementales au sein du management de l'entreprise

La société intègre les questions environnementales dans le management de l'entreprise en étant certifiée ISO 14001 depuis 2015. Cette norme définit des critères de gestion qui contraignent l'entreprise à mesurer et réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. ISO 14001 permet également d'anticiper et de maîtriser les risques environnementaux liés à ses activités.

4.3 S'engager à ne pas participer à des événements promotionnels internationaux

L'entreprise s'engage à ne pas soutenir d'opérations commerciales favorisant une surconsommation ou une consommation compulsive. Concrètement, Infomaniak ne participera jamais au Black Friday ou à des démarches similaires.



5 Achats



5.0 Privilégier les achats de proximité, auprès d'entreprises ayant des engagements environnementaux, des certifications, des produits ou prestations respectueuses de l'environnement

L'entreprise achète uniquement des serveurs possédant les technologies « low voltage », moins gourmands en énergie (consommation électrique et chaleur dissipée, alimentation certifiée "80 PLUS"). Elle privilégie systématiquement l'achat de matériel efficient et écologique.

Nous privilégions aussi l'achat de fournitures fabriquées à proximité de nos locaux pour l'ensemble des commandes de l'entreprise.

De plus, les sociétés ayant des engagements environnementaux ou développant des procédés ou solutions respectueuses de l'environnement sont privilégiées au détriment des produits ou solutions concurrentes.

Infomaniak s'engage à responsabiliser ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants sur l'intérêt de travailler avec des entreprises engagées en faveur de l'environnement.

Voici une liste non exhaustive des principaux fournisseurs avec qui nous collaborons : HP, Key-systems, Verisign, Alltron, Corenic, ALSO Switzerland AG et Dombes SA.

5.0 Privilégier systématiquement les matériaux réutilisables, notamment pour le nettoyage, l'hygiène, la vaisselle, la cuisine, etc.

Infomaniak a renoncé à l'emploi de vaisselle jetable pour les repas pris au bureau ou les célébrations. Le tri du PET et de l'aluminium est instauré dans la cafétéria.

Les essuie-mains jetables ont été remplacés par des rouleaux en tissu. Chaque rouleau peut remplacer jusqu'à 60 000 serviettes en papier !

Les bouteilles et fontaines à eau ont été retirées au profit de la consommation d'eau du robinet.

L'hébergeur écologique a adopté (pour le nettoyage de ses locaux) des chiffons en microfibres, qui réduisent de manière significative l'utilisation de détergents et de produits chimiques de nettoyage. L'entreprise ne se fournit qu'avec des produits d'entretien certifiés écologiques.



5.2 Opter pour l'achat de matériaux sans composés organiques volatiles, ainsi que biodégradables

Infomaniak évite dans la mesure du possible l'achat de tout type de matériel incluant des composés organiques volatils (COV). Une attention particulière est ainsi portée aux éléments et matériaux constituant les parois, sols (moquettes) et l'ensemble de l'environnement de travail de ses collaborateurs.

5.3 Utiliser exclusivement du papier recyclé ou certifié FSC et en limiter l'utilisation au strict minimum

Toute la correspondance interne se fait exclusivement par courrier électronique. Le recours au courrier traditionnel ou au fax n'a lieu qu'en cas d'absolue nécessité.

Le papier utilisé par l'entreprise (impressions, enveloppes, etc.) provient exclusivement de papier 100% recyclé ou de papier certifié FSC.



6 Déchets



6.0 Favoriser la dématérialisation partout où cela est possible (archivage, facturation, etc.)

L'archivage se fait systématiquement et exclusivement de manière électronique et sans impression, au moyen d'un numériseur et d'un logiciel de stockage et de protection des données.

La facturation de nos clients se fait en ligne : les clients sont incités à adopter un paiement électronique avec une facture reçue par courrier électronique au format PDF. Aucune facture n'est envoyée par courrier postal.

6.1 Recycler tous les consommables, qu'ils soient électriques, électroniques, ainsi que papier, toner, fer, aluminium, PET, verre, plastiques, etc.

Tous les déchets sont triés et recyclés, à tous niveaux de production (sauf les déchets biodégradables).

Les batteries rechargeables remplacent les piles pour tous les équipements électroniques. Des chargeurs et des bacs de récupération des éléments en fin de vie sont à la disposition des collaborateurs. Tous les composants électriques ou électroniques sont récupérés et recyclés par Swico.

Les cartouches de toner des imprimantes sont récupérées et recyclées par des entreprises spécialisées.

La levée des déchets encombrants (ferraille, verre, plastique, carton) est organisée plusieurs fois par année et est acheminée dans un centre de récupération pour le retraitement.

Dans chaque bureau se trouvent une poubelle et une corbeille à papier destinée au recyclage.